



Évreux, le 2 mai 2016

## SECURITE ROUTIERE

### Relais motard – Grand prix de France moto

#### Le préfet communique

À l'occasion du «Grand Prix de France moto» qui se déroulera du 6 au 8 mai 2016, les services de l'État et ses partenaires organisent un «relais motards» sur l'autoroute A28. Cette initiative, mise en place depuis plusieurs années, permet aux motards de bénéficier, sur leur trajet de retour, d'une pause réparatrice, conviviale et pédagogique.

Ainsi, à l'issue de la compétition, **le dimanche 8 mai de 08h00 à 20h30**, les motards pourront s'arrêter sur le relais installé sur **l'aire du Domaine d'Harcourt**, au niveau de la sortie n°13 (Brionne) de l'A28. Ce relais sera également accessible depuis le réseau secondaire.

Cette pause sera l'occasion d'échanger entre bénévoles et motards sur la sécurité routière autour d'une boisson ou d'un en-cas.

Des intervenants départementaux de sécurité routière seront présents pour dispenser des conseils pour une route plus sûre et feront la promotion du port de l'équipement adapté.

Pour repartir dans de bonnes conditions de sécurité, ils pourront procéder à des opérations d'entretien courant, telles que regonfler leurs pneumatiques et nettoyer leurs visières. En cas de besoin, un petit outillage pourra leur être prêté.

Pour toujours plus de sécurité, la société d'autoroute ALIS, reconduit la gratuité du péage sur son réseau, afin d'inciter les motards à emprunter le réseau autoroutier, plus sûr que les routes secondaires. L'accès sera donc libre pour les véhicules de classe 5, du vendredi 6 mai à 10h00 au lundi 9 mai à 12h00.

Emmanuel LE ROY, sous-préfet de Bernay, se rendra sur place à 17H00.

La sécurité routière est une priorité pour les services de l'État mais rien ne sera durablement acquis si les conducteurs, y compris les usagers de deux-roues motorisés, ne se convainquent pas des dangers de la route et n'adoptent pas, dans leurs habitudes, les recommandations qui sont régulièrement rappelées et dont le but est de préserver leur intégrité physique et celle des autres usagers de la route.

René Bidal

Contact presse :

Service départemental de la communication interministérielle : 02.32.78.27.33 / 27.35